

Audincourt Reprise des activités de la halte-garderie du Petit Prince



Halte-garderie, on met les mains dans la farine.

Photo Marie-Laure Champion

puis quatre ans déjà, à la demande d'une maman, la halte-garderie du Petit Prince propose des activités manuelles.

Ces séances entrent dans le cadre de l'action d'aide à la parentalité. Les activités sont gratuites. Elles ont pour but de faciliter la prise en compte de la saison à venir, mardi sur le thème de la farine. Les tout-petits, entourés de leur maman et l'équipe d'animation, ont pu s'initier à « mettre la main à la pâte » ou plutôt dans la pâte. Ces moments privilégiés permettent d'apprendre aux mères à laisser leur enfant travailler au sens du toucher et à

développer sa créativité.

C'est aussi un temps convivial et un lieu de partage entre les mamans.

Les prochains rendez-vous auront lieu mardi 12 février sur le thème du carnaval ; le mardi 12 mars sur la manipulation et le mardi 9 avril sur le collage.

La saison s'achèvera mardi 28 mai par la fête des parents.

Marie-Laure Champion

■ **PARTICIPER** Séances gratuites de 14h30 à 15h30 ; halte garderie du Petit Prince 60, rue de la Combe-Wirey, Audincourt. Inscription et renseignements au 03.81.34.33.83.

Abbévillers Forte mobilisation en vue contre le projet éolien

Réunis vendredi soir à la mairie, les membres de l'association Libres comme le vent ont défini la stratégie adoptée dans les prochains jours pour informer et manifester contre l'implantation des éoliennes prévues aux Hautes-Bornes.

L'association, présidée par Norbert Croce, prend de l'ampleur et regroupe des habitants en colère de tout le secteur. Elle a adhéré à la Fédération nationale Vent de colère et a noué un partenariat solide avec l'association de Sauvageur du plateau localisée à Croix et œuvrant dans les mêmes buts. Le préfet a donc validé le permis de la Zone de développement éolien (ZDE). Cette dernière est légèrement tronquée sur Abbévillers et Hérimoncourt en raison de la présence de chauves-souris dans un secteur assez proche. La ZDE ne tient pourtant pas compte de distances par rapport aux habitations qui paraissent dérisoires aux adhérents de Libres comme le vent. D'après eux, les éoliennes pourraient se trouver à 760 mètres des premières habitations d'Abbévillers, à 900 mètres



L'association Libres comme le vent prépare la manifestation du 9 février.

Photo Daniel Daucourt

de celles d'Hérimoncourt, à 1000 mètres de celles de Vandoncourt et... à 700 mètres de celles de Montbouton.

Manifestation le 9 février

Les communes d'Abbévillers, Hérimoncourt et Vandoncourt sur l'emprise desquelles la ZDE est prévue ne sont en effet pas les seules concernées : Montbouton donc mais aussi Saint-Dizier, l'Évêque, Croix, Bure et Fahy en Suisse pourraient subir des nuisances, sans l'espoir de toucher la moindre manne en compensation. C'est pourquoi les huit com-

munes seront prochainement visitées par une distribution de tracts. « La législation française est inadaptée. On la voudrait à l'image d'autres pays européens. Les distances minimum sont par exemple de 2000 mètres en Espagne. De plus, on ne sortira pas du nucléaire avec l'éolien. On prévoit 13 éoliennes de 150 mètres de hauteur soit l'équivalent d'immeubles de 50 étages, c'est aberrant » dénoncent en vrac les adhérents. L'heure est donc à la mobilisation. L'association espère fédérer largement autour de ses idées et apporter une véritable démonstration de force le samedi 9 février, dès 10h, avec une mani-

festation à laquelle les habitants des huit communes directement concernées mais aussi tous les autres sont invités à se joindre. « Le point de départ de la manifestation est symbolique, sur l'emplacement du prochain lotissement construit à Abbévillers à proximité du cimetière, à l'endroit même où les futurs propriétaires auront le triste privilège d'être les plus proches des éoliennes si le projet aboutit » commente Norbert Croce.

Daniel Daucourt

■ **CONTACTER** Association Libres comme le vent ; librescommelevent@gmail.com ou 03.81.30.95.01